



## Assemblée des États Parties

Distr. : générale  
14 avril 2015

FRANÇAIS  
Original : anglais

---

### Reprise de la treizième session

La Haye, 24-25 juin 2015

## Élection en vue de pourvoir un poste de juge devenu vacant à la Cour pénale internationale

### Note du Secrétariat

1. L'élection d'un juge de la Cour pénale internationale aura lieu à la reprise de la treizième session de l'Assemblée des États Parties, qui se tiendra à La Haye du 24 au 25 juin 2015.

2. Aux termes de l'article 36 du Statut de Rome, un juge sera élu afin de pourvoir le poste laissé vacant suite à la démission, le 3 juin 2014, du juge sénateur Miriam Defensor Santiago (Philippines). En décembre 2011, le sénateur avait été élu par l'Assemblée des États Parties pour un mandat de neuf ans, qui avait débuté le 11 mars 2012.

3. Aux termes du paragraphe 4 de l'article 36, les États Parties devaient présenter leurs candidats en suivant la procédure de présentation de candidatures aux plus hautes fonctions judiciaires des États correspondants ou en suivant la procédure de présentation des candidatures de la Cour internationale de Justice prévue dans le Statut de celle-ci. En outre, les candidatures devaient être accompagnées d'un document détaillé montrant que le candidat présentait les qualités prévues au paragraphe 3 de l'article 36.

4. Selon les paragraphes 3 et 5 de l'article 36, les juges devaient être choisis parmi des personnes jouissant d'une haute considération morale, connues pour leur impartialité et leur intégrité et réunissant les conditions requises dans leur État pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires. Tout candidat à un siège à la Cour devait aussi avoir une excellente connaissance et une pratique courante d'au moins une des langues de travail de la Cour. En outre deux listes de candidats ont été établies (voir l'annexe II de la présente note) :

*Liste A* qui contient les noms des candidats possédant une compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale, ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal, que ce soit en qualité de juge, de procureur ou d'avocat, ou en toute autre qualité similaire ;

*Liste B* qui contient les noms des candidats possédant une compétence reconnue dans des domaines pertinents du droit international, tels que le droit international humanitaire et les droits de l'homme, ainsi qu'une grande expérience dans une profession juridique qui présente un intérêt pour le travail judiciaire de la Cour.

5. Le paragraphe 6 de l'article 36 prévoit que les juges seront élus au scrutin secret lors d'une réunion de l'Assemblée des États Parties convoquée à cet effet en vertu de l'article 112, et que seront élus les candidats ayant obtenu le nombre de voix le plus élevé et la majorité des deux tiers des États Parties présents et votants. Conformément aux dispositions de la résolution ICC-ASP/3/Res.6, si les postes ne sont pas pourvus à l'issue du premier tour du scrutin, il sera procédé à des scrutins successifs jusqu'à ce que les sièges aient été pourvus.

6. Aux termes des paragraphes 7 et 8 de l'article 36, la Cour ne peut comprendre plus d'un ressortissant du même État et, dans le choix des juges, les États Parties tiendront compte de la nécessité d'assurer, dans la composition de la Cour, la représentation des principaux systèmes juridiques du monde, une représentation géographique équitable et une représentation équitable des hommes et des femmes. En outre, ils tiendront compte de la nécessité d'assurer la présence de juges spécialisés dans certains domaines, y compris, mais sans s'y limiter, dans les questions liées à la violence contre les femmes ou les enfants.

7. À la sixième séance plénière de sa troisième session, le 10 septembre 2004, l'Assemblée des États Parties a adopté la résolution ICC-ASP/3/Res.6 relative aux modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale. En outre, l'Assemblée des États Parties a adopté, à la neuvième séance plénière de la reprise de sa cinquième session, le 1<sup>er</sup> février 2007, la résolution ICC-ASP/5/Res.5 contenant un amendement du paragraphe 27 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6. L'Assemblée, à la treizième réunion plénière de sa treizième session, le 17 décembre 2014, a adopté la résolution ICC-ASP/13/Res.5 contenant l'annexe II qui modifie le paragraphe 27 b) de la résolution ICC-ASP/3/Res.6.

8. Conformément au paragraphe 13 de ladite résolution, la période de présentation des candidatures a été ouverte le 18 février 2015, par décision du Bureau de l'Assemblée des États Parties. À la date limite du 31 mars 2015, le Secrétariat avait reçu trois candidatures. Par une communication en date du 13 avril 2015, l'ambassade du Bangladesh aux Pays-Bas annonçait le retrait de la candidature de M. Khairul Haque. Le Gouvernement du Bangladesh avait présenté sa candidature en date du 31 mars 2015.

9. En outre, conformément au paragraphe 27 d) de ladite résolution, « [s]i, à la date de l'élection, le nombre de votes minimum requis n'est pas atteint pour une région ou pour un sexe, seuls des candidats dont l'élection pourrait permettre d'atteindre le nombre de votes minimum requis pour la région ou pour le sexe sous-représenté respectivement peuvent être proposés. » Compte tenu de cette disposition et du nombre de votes minimum requis pour le groupe d'États de l'Asie-Pacifique, seuls des candidats ressortissant de cette région pouvaient être proposés pour l'élection.

10. Comme prévu au paragraphe 8 de la même résolution, le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties a affiché sur le site Web de la Cour pénale internationale<sup>1</sup>, dès leur réception, les candidatures présentées pour les postes de juge, les documents s'y rapportant visés à l'article 36 du Statut et les autres pièces justificatives. Conformément au paragraphe 9 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6, une liste par ordre alphabétique anglais de toutes les personnes candidates avec tous les documents s'y rapportant est incluse dans la présente note. Trois listes supplémentaires figurant en annexe indiquent la répartition des candidats entre la liste A ou B (annexe II), en fonction des groupes régionaux (annexe III) et par sexe (annexe IV).

11. La procédure devant être suivie pour l'élection des juges est décrite aux paragraphes 15 à 25 et au paragraphe 27 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6.

12. Le document ICC-ASP/13/45 contient un guide pour l'élection visant à pourvoir un siège vacant.

---

<sup>1</sup>. <http://www.icc-cpi.int>, sous « Assemblée des États Parties ».

## Annexes

### *Table des matières*

	<i>Page</i>
Annexe I : Liste alphabétique des candidats (avec exposé de qualifications) .....	4
1. ALJAZY, Ibrahim Mashhoor (Jordanie).....	4
2. PANGALANGAN, Raul C. (Philippines) .....	10
Annexe II : Répartition des candidats entre liste A et liste B .....	17
Annexe III : Répartition des candidats par groupe régional.....	17
Annexe IV : Répartition des candidats par sexe.....	17

## Annexe I

### Liste alphabétique des candidats (avec exposé des qualifications)

#### 1. ALJAZY, Ibrahim Mashhoor (Jordanie)

[Original : anglais]

##### Note verbale

L'ambassade du Royaume hachémite de Jordanie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et a l'honneur d'informer le Secrétariat que le gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie, conformément au paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut de Rome, a décidé de présenter la candidature du Dr Ibrahim Mashhoor Aljazy au poste vacant, suite à la démission du juge sénateur Miriam Defensor Santiago (Philippines), lors des élections organisées à la reprise de la treizième session de l'Assemblée des États Parties qui se tiendra à La Haye les 24 et 25 juin 2015.

Le Royaume hachémite de Jordanie, depuis longtemps ferme partisan de la Cour pénale internationale, attache une grande importance à la qualité, à l'efficacité et à l'efficacité des procédures pénales, pour lesquelles le Royaume hachémite de Jordanie estime être une composante essentielle dans la lutte contre l'impunité de la plupart des crimes graves de portée internationale.

À cet égard, le Royaume hachémite de Jordanie présente la candidature du Dr Ibrahim Aljazy à l'Assemblée des États Parties au regard de ses hautes compétences lui permettant de prétendre à l'exercice de la fonction de juge de la Cour. Le Dr Aljazy est un connaisseur éminent du droit international ayant des compétences reconnues dans les domaines relatifs au droit international. Le candidat jordanien a accumulé une vaste expérience en matière juridique au cours de ses différentes expériences de juriste professionnel, répondant ainsi pleinement aux exigences stipulées au paragraphe 3 b) ii) de l'article 36 du Statut de Rome ; il est candidat au titre de la liste B aux prochaines élections. Le curriculum vitae et autres informations pertinentes concernant le Dr Aljazy sont présentés ci-dessous.

##### Exposé des qualifications

Cet exposé est présenté conformément au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et à la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États Parties concernant la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour pénale internationale.

1. Le Dr Ibrahim M. H. Aljazy est une personne jouissant d'une haute considération morale, connu pour son impartialité et son intégrité, et réunissant les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires au Royaume hachémite de Jordanie (article 36(3)(a)).

Le Dr Aljazy satisfait entièrement aux conditions requises définies à l'article 36, paragraphe 3) b) i et ii, ainsi qu'il est précisé dans son curriculum vitae. Il possède des compétences reconnues dans le domaine du droit et des procédures dans un contexte international, ainsi que l'expérience pertinente nécessaire en tant qu'avocat, érudit et conseiller juridique, comptant plus de dix ans de pratique des procédures de droit international. Il possède des compétences reconnues dans les domaines pertinents du droit international, et en particulier dans le droit international humanitaire et les droits de l'homme, ainsi qu'une solide expérience de juriste professionnel en rapport avec le travail judiciaire de la Cour.

Le Dr Aljazy, après avoir obtenu sa Maîtrise et son Doctorat de droit au Royaume-Uni et ayant travaillé en tant que procureur et professeur invité dans un certain nombre de pays étrangers tels que Malte, le Liban ou la Suède, a une excellente connaissance de la langue anglaise qu'il maîtrise parfaitement (article 36, § 3 c).

2. La candidature du Dr Aljazy est présentée au titre de la liste B aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut.
3. Les informations relatives aux alinéas (i) à (iii) du paragraphe 8 (a) de l'article 36 du Statut sont les suivantes :
  - (a) le Dr Aljazy réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires dans le Royaume hachémite de Jordanie, qui possède un système juridique de tradition romaniste. Il a également reçu une formation juridique postuniversitaire au Royaume-Uni, qui possède un système juridique de tradition romaniste.
  - (b) le Dr Aljazy est un ressortissant du Royaume hachémite de Jordanie.
  - (c) le Dr Aljazy est de sexe masculin.
4. Le Dr Aljazy possède de grandes compétences juridiques dans un large éventail de questions spécifiques liées au travail de la Cour, comprenant, mais non exclusivement, les domaines suivants :
  - (a) une grande expérience théorique et pratique dans le domaine du droit international et des droits de l'homme. Il a participé, entre autres, au projet de Traité bilatéral de coopération judiciaire ;
  - (b) il a été ministre d'État chargé des Affaires juridiques et ministre de la Justice ; il est actuellement doyen de la Faculté de droit à l'université de Jordanie, et avocat en exercice ;
  - (c) nommé assistant du président de l'Université, de l'université arabe d'Amman et doyen de l'École de droit ;
  - (d) conférencier international sur le droit international, le droit pénal international et les droits de l'homme en rapport avec la Jordanie et la région arabe pendant plus de vingt trimestres universitaires dans un certain nombre d'universités prestigieuses du Liban, du Qatar, des Émirats, de la Syrie, du Koweït, du Bahreïn, du Maroc, de la Suède, de l'Espagne, de l'Italie, de Malte, d'Ouganda, de Suisse et des États-Unis d'Amérique.
5. Le Dr Aljazy est un ressortissant du Royaume hachémite de Jordanie et ne possède la nationalité d'aucun autre pays.

## Curriculum vitae

**Nom de famille :** Aljazy  
**Prénom :** Ibrahim  
**Deuxième prénom :** Mashhoor  
**Sexe :** Homme  
**Date de naissance :** 15 janvier 1966  
**Nationalité :** Jordanien  
**Critères régionaux :** Groupe des États Asie-Pacifique  
**État civil :** Marié  
**Liste A / Liste B :** Liste B  
**Langues :** Langue maternelle : arabe  
 - Anglais (à l'écrit) confirmé (à l'oral) confirmé

### Qualifications académiques

Sept. 1995-déc. 2000

- *Institution :* École des Études orientales et africaines, Université de Londres
- *Diplôme(s) obtenu(s) :* Doctorat en Droit international

Sept. 1991-sept. 1992

- *Institution* : Université d'Essex
- *Diplôme(s) obtenu(s)* : Maîtrise de droit (LL.M) / droits de l'homme internationaux

Juillet 1991-sept. 1991

- *Institution* : Université d'Essex
- *Diplôme(s) obtenu(s)* : Cours d'anglais pré-session.

Sept. 1986-juill. 1991

- *Institution* : Université de Damas, Syrie
- *Diplôme(s) obtenu(s)* : Licence de droit (LL.B)

### **Expérience professionnelle**

Depuis 2014

- *Employeur* : Université de Jordanie
- *Intitulé du poste* : Doyen de la Faculté de droit

Depuis 2013

- *Employeur* : Association du Droit international
- *Intitulé du poste* : Président de la Branche jordanienne

Depuis 2010

- *Employeur* : Université de Jordanie
- *Intitulé du poste* : Professeur agrégé de Droit international
- *Autres informations* : Temps plein

Depuis juillet 2003

- *Employeur* : Aljazy & Co. – Avocats et consultants juridiques
- *Intitulé du poste* : Associé principal

Depuis 2002

- *Employeur* : Hôpital universitaire de Jordanie
- *Intitulé du poste* : Conseiller juridique

2013 – 2014

- *Employeur* : Université arabe d'Amman
- *Intitulé du poste* : Vice Président-doyen de la Faculté de droit

2012 – 2012

- *Employeur* : Gouvernement de Jordanie
- *Intitulé du poste* : Ministre de la Justice

2011 – 2012

- *Employeur* : Gouvernement de Jordanie
- *Intitulé du poste* : Ministre d'État chargé des Affaires juridiques

2011 – 2012

- *Employeur* : Fondation des officiers de l'Armée à la retraite
- *Intitulé du poste* : Président

2011 – 2012

- *Employeur* : Département des marchés conjoints
- *Intitulé du poste* : Président

2011

- *Employeur* : Université de Jordanie
- *Intitulé du poste* : Faculté de droit / Vice Doyen

2003 – 2011

- *Employeur* : Université de Jordanie
- *Intitulé du poste* : Directeur des Affaires juridiques

Mai 2002 – déc. 2010

- *Employeur* : Université de Jordanie
- *Intitulé du poste* : Professeur adjoint en Droit public international

Juillet 2002 – mai 2003

- *Employeur* : Université de Jordanie
- *Intitulé du poste* : Membre de la Commission centrale des marchés
- *Autres informations* : Temps partiel

Janvier 2001 – oct. 2002

- *Employeur* : Université privé d'Amman, Jordanie
- *Intitulé du poste* : Conférencier en Droit public international

Avril 2001 – oct. 2002

- *Employeur* : Aljazy Shipping & Forwarding
- *Intitulé du poste* : Conseiller en relations internationales

Janvier 1995 – juill. 1995

- *Employeur* : North Africa Team, Londres
- *Intitulé du poste* : Assistant de recherche / stage à Amnesty International

Août 1993

- *Employeur* : Nations-Unies
- *Intitulé du poste* : Secrétaire du Président de la Sous-Commission des droits de l'homme

Avril 1993 – août 1995

- *Employeur* : Aljazy Shipping & Forwarding
- *Intitulé du poste* : Conseiller en relations internationales

Sept. 1992 – mars 1993

- *Employeur* : Université d'Essex
- *Intitulé du poste* : Chercheur au Centre des droits de l'homme

Juin 1992 – juill. 1992

- *Employeur* : Organisation arabe des droits de l'homme, Égypte
- *Intitulé du poste* : Assistant de recherche / stage

Sept. 1983 – juill. 1986

- *Employeur* : Aljazy Shipping & Forwarding
- *Intitulé du poste* : Ventes et marketing

#### **Autres activités professionnelles**

2015

- *Activité* : Création d'une chaire universitaire pour « L'État de droit et l'Anticorruption » à la faculté de droit, université de Jordanie, avec le Centre de l'État de droit et de l'Anticorruption, Qatar, mars 2015.

2009 – 2011

- *Activité* : Participation au démarrage d'un programme de maîtrise à l'université de Jordanie sur les défis à l'échelle mondiale, Amman, Jordanie.

2005-2006

- *Activité* : Participation au démarrage d'un programme de maîtrise à l'université de Jordanie sur les droits de l'homme et le développement humain, en collaboration avec les universités de Pavie et de Padoue, Amman, Jordanie.

2005

- *Activité* : Organisation d'un séminaire organisé par le Réseau du droit pénal international (ICNL) intitulé « La Cour pénale internationale et le Monde arabe », Amman, Jordanie.

#### **Publications les plus pertinentes**

- Ibrahim Aljazy, « La Ligue arabe et la Protection des droits de l'homme », dans *Democracy, the Rule of Law and Islam* (Démocratie, l'État de droit et l'Islam), Eugene Cotran et Adel Omar Sherif (éd.), Londres, Kluwer Law International, 1999.
- Ibrahim Aljazy, « Le rôle du droit coutumier international dans le développement de la législation environnementale », article présenté à la Conférence régionale arabe des présidents de cour pour la protection de l'environnement et le développement durable, Cour constitutionnelle suprême d'Égypte, Le Caire, 29-31 mai 2004.
- Ibrahim Aljazy, *Lutte contre le terrorisme et protection des droits de l'homme : une dimension juridique islamique et arabe* (Countering Terrorism and Protecting Human Rights: An Islamic and Arab Legal Dimension), *EJS*, vol. 15, n° 1, 2010.
- Ibrahim Aljazy (en collab. avec le Dr Mahasen Jaghoub), « Commentaires sur la décision de la Cour internationale de justice dans le dossier opposant Bosnie et Herzégovine à la Serbie et au Monténégro » (en anglais : Comments on the International Court of Justice's Judgment on the Bosnia and Herzegovina VS. Serbia and Montenegro Case), *Jordanian Journal for Legal and Political Studies*, vol. 2, n° 2, avril 2010.

- Ibrahim Aljazy (en collab. avec le Dr Mahasen Jaghoub), « La renvoi de la crise au Darfour à la Cour pénale internationale : une perspective juridique » (en anglais : The Referral of Darfur Crisis to the International Criminal Court: A Legal Perspective), *Dirasat Journal, Deanship of Scientific Research*, université de Jordanie, vol. 38, n° 2, nov. 2011.
- Ibrahim Aljazy (en collab. avec le Dr Mahasen Jaghoub), « La déclaration d'indépendance du Kosovo : sécession et reconnaissance des États » (en anglais : Kosovo's Declaration of Independence: Secession and States' Recognition), *Dirasat Journal, Deanship of Scientific Research*, université de Jordanie, Amman, vol. 38, n° 2, nov. 2011.
- Ibrahim Aljazy, « La responsabilité de protéger et le chapitre sur la Ligue arabe dans l'ouvrage *Une perspective institutionnelle sur la responsabilité de protéger* » (en anglais : Responsibility to Protect and the Arab League' Chapter in Book titled "An Institutional Perspective on the Responsibility to Protect), Gentian Zyberi (éd.), Cambridge University Press, 2013.
- Ibrahim Aljazy (en collab. avec Laith Nasraween), « Tendances positives en Jordanie : amendements constitutionnels de 2011 » (en anglais : Positive Trends in Jordan: Constitutional Amendments of 2011), *Yearbook of Islamic and Middle Eastern Law*, vol. 16, 2010-2011, p. 117-126.
- Ibrahim Aljazy, « La mise en œuvre du droit pénal international dans les États arabes : l'expérience jordanienne » (en anglais : The Implementation of International Criminal Law in Arab States: The Jordanian Experience), dans *Criminal Law Reform and Transitional Justice – Human Rights Perspectives for Sudan*, Lutz Oette (éd.), 2011, p. 183-196.
- Ibrahim Aljazy (en collab. avec le Dr Mahasen Jagoub et Maysa Bydoon), « La Ligue arabe » (en anglais : The Arab League), dans *An Institutional Approach to The Responsibility to Protect*, Gentian Zyberi (éd.), Cambridge University Press, 2013, p. 289-311.
- Ibrahim Aljazy (en collab. avec le Dr Mahasen Jaghoub), « Libye et Syrie : la responsabilité de protéger et la politique du pouvoir » (en anglais : Libya and Syria: The Responsibility to Protect and the Politics of Power), dans *Yearbook of Islamic and Middle Eastern Law*, vol. 17, n° 1, 2013, p. 196-210.
- Ibrahim Aljazy, « L'actuelle situation constitutionnelle dans les États arabes à la suite du printemps arabe » (en anglais : The Current Constitutional Situation in the Arab States following the Arab Spring) (à paraître), *EJSS*, vol. 46, 2015.
- Ibrahim Aljazy, « Contrôle judiciaire dans les États arabes » (en anglais : Judicial Review in the Arab States) (à paraître), *EJSS*, vol. 46, 2015.

### Séminaires les plus pertinents

Oct. 2014 : A encadré des sessions de formation sur les traités internationaux pour les diplomates du ministère des Affaires étrangères à Abou Dabi (Émirats).

Avril 2014 : A assisté à la 75<sup>e</sup> conférence de l'Association du droit international à Washington (États-Unis).

Nov. 2013 : Présentation d'une publication sur le thème : Trafic d'êtres humains en Jordanie : Réflexions sur la législation jordanienne, comportant certains aspects de la lutte contre le trafic d'êtres humains dans les programmes d'enseignement des universités arabes, Bureau des Nations-Unies sur les drogues et la criminalité, Koweït.

Sept. 2013 : Institut international pour le droit humanitaire sur le thème : Respecter le droit international humanitaire, défis et réponses, San Remo (Italie).

Avril 2013 : Présentation d'une publication sur le thème : R2P entre le pouvoir du terrain et le pouvoir de la politique : Études de cas concernant la Syrie et la Libye, Responsabilité de protéger en théorie et en pratique (conférence), ILA et l'université de Ljubljana, (Slovénie).

Janv. 2013 : Présentation d'une publication sur le thème : Réforme politique, juridique et constitutionnelle en Jordanie, Dialogue national sur les priorités concernant ces réformes, Hanns Seidel Stiftung, Jordanie.

Sept. 2013 : Institut international pour le droit humanitaire, Respecter le droit international humanitaire, défis et réponses, San Remo (Italie).

Août 2012 : A assisté à la 74<sup>e</sup> conférence de l'Association du droit international à Sophia (Bulgarie).

Déc. 2012 : Consultation d'experts sur les sanctions pénales individuelles, avec une attention toute particulière sur la compétence universelle (Comité international de la Croix-Rouge), Genève (Suisse).

Janv. 2011 : Visite d'étude à l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit international humanitaire, Lund (Suède).

Déc. 2010 : Présentation d'une publication sur le thème : Intégrer les droits de l'homme dans les programmes de l'université de Jordanie, Éducation des droits de l'homme : intégrer les droits de l'homme dans les programmes des institutions d'enseignement supérieur, Académie de la police royale, Manama (Bahreïn).

Sept. 2010 : Participation à la conférence annuelle du Comité national sur le droit international humanitaire, à Genève, et présentation du Rapport du Troisième groupe de travail, Comité international de la Croix-Rouge, Genève (Suisse).

Juill. 2010 : Présentation d'une publication sur le thème : La Charte arabe sur les droits de l'homme, Congrès mondial pour les études sur le Moyen-Orient, Barcelone (Espagne).

Nov. 2009 : Présentation d'une publication sur le thème : Mariage Urfi : entre la charia et le droit, Konrad-Adenauer-Stiftung, Égypte et la Cour constitutionnelle suprême d'Égypte, Le Caire (Égypte).

Juill. 2009 : A assisté à : Interaction de régime dans le droit international, Centre Lauterpacht pour le droit international, Cambridge (Royaume-Uni).

Août 2008 : Cours de formation approfondie en droit international humanitaire pour les professeurs d'université, Académie de droit international humanitaire et de droits de l'homme, Genève (Suisse).



Sept. 2007 : A assisté à une table ronde organisée par l'Institut international de droit humanitaire, San Remo (Italie).

Juill. 2007 : A assisté à la Conférence de La Haye sur des questions d'actualité de droit international, La Haye (Pays-Bas).

Juin 2005 : A participé à des réunions-débats, notamment sur le thème : Sanctions ciblées comme outil permettant de gérer les conflits armés ; problèmes concernant l'application et la mise en vigueur effective ; et les conséquences sur le plan humanitaire de sanctions globales, UNITAR, New York (États-Unis).

Mai 2004 : Visite d'étude à la Cour pénale internationale ; organisée pas le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Mai 2004 : Présentation d'une publication sur le thème : La Règle du droit international dans le développement de la législation environnementale ; l'environnement et le système judiciaire de la loi arabe ; organisé par la Cour constitutionnelle suprême d'Égypte et le Programme environnemental des Nations-Unies, Le Caire, Égypte.

#### **Appartenance à des associations professionnelles**

- Président de la Branche jordanienne de l'Association du droit international
- Membre du Conseil d'administration de la Jordan Energy Resources Incorporation, Amman
- Membre du Comité exécutif de la Commission nationale jordanienne de droit humanitaire international
- Membre du Conseil d'administration de l'université de fonds d'investissement jordanien
- Association du barreau, Amman, Jordanie
- Société anglo-jordanienne, Londres
- Association du barreau international
- Membre de l'Association du droit international, du Comité du droit international et du droit islamique, Londres
- Conseil d'administration à l'Institut de droit international du Moyen-Orient, Amman
- Association de droit international du Moyen-Orient, Amman
- Organisation arabe des droits de l'homme, Le Caire, Égypte
- Amnesty International, Londres
- Association jordanienne de Corporate Gouvernance, Amman, Jordanie
- Association jordanienne de la concurrence
- Association internationale du droit nucléaire, Bruxelles

#### **Distinctions reçues**

- Prix UNESCO/Keizo Obuchi, programme de bourses de recherche, Règlement pacifique des différends, 2003-2004.
- Étude de l'Institut des États-Unis sur la politique extérieure des États-Unis, financé par le Département d'État américain et l'Institut Richard L. Walker d'études internationales et régionales à l'université de Caroline du Sud, 2005.

#### **Intérêts personnels**

Histoire, lecture

#### **Divers**

A satisfait aux exigences pour le titre de Professeur titulaire à la faculté de droit de l'université de Jordanie, qui sera rendu effectif en décembre 2015.

## 2. PANGALANGAN, Raul C. (Philippines)

[Original : anglais]

### Note verbale

L'ambassade de la République des Philippines présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et à l'honneur d'informer le Secrétariat que le Gouvernement de la République des Philippines a décidé de présenter la candidature du Dr Raul C. Pangalangan au poste devenu vacant suite à la démission du juge sénateur Miriam Defensor-Santiago (Philippines) en vue des élections organisée lors de la reprise de la session de l'Assemblée des États Parties qui aura lieu à La Haye les 24 et 25 juin 2015.

Le Dr Pangalangan est professeur de droit et ancien doyen de la faculté de droit de l'université des Philippines ; il était le délégué philippin lors de la Conférence de Rome, en 1998, ayant statué sur la création de la Cour pénale internationale. Sa candidature est présentée en conformité avec le paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut de Rome. Le Dr Pangalangan jouit d'une haute considération morale, il est connu pour son impartialité et son intégrité et réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires en république des Philippines.

Le gouvernement des Philippines présente la candidature du Dr Pangalangan en se fondant sur ses compétences reconnues dans le domaine du droit international, notamment le droit international humanitaire et les droits de l'homme, et sur ses qualifications professionnelles en tant que membre du barreau des Philippines depuis 1984 et avocat défendant les causes d'intérêt public. Il remplit parfaitement les conditions requises par le Statut de Rome, en son article 36 par. 3 b) ii). En conséquence, la République des Philippines présente sa candidature au titre de la liste B aux prochaines élections. Le formulaire de candidature, le Curriculum vitae ainsi que d'autres documents pertinents du Dr Pangalangan sont présentés ci-dessous.

Le Dr Pangalangan a suivi sa formation en droit international à l'école de droit de Harvard, où il a reçu plusieurs prix dans le domaine du droit international, et à l'Académie de droit international de La Haye, où il a reçu le *Diplôme* en droit international. Il a notamment mis ses compétences au service de la Cour suprême des Philippines (au titre d'avocat *amicus curiae*), de l'Académie judiciaire des Philippines (l'école supérieure officielle de formation des juges) et du Comité international de la Croix-Rouge (en tant qu'expert en droit international humanitaire). Il a rejeté avec succès, en tant qu'avocat principal devant la Cour suprême, les arrestations illégales conduites pendant l'état d'urgence de 2006.

La République des Philippines a soutenu la Cour pénale internationale dès l'adoption du Statut de Rome de la Cour, en juillet 1998, et réaffirme ici son soutien permanent aux travaux de la Cour visant à mettre un terme à l'impunité, en s'assurant que la responsabilité pénale individuelle puisse être reconnue à travers les normes judiciaires les plus élevées.

### Candidature présentée par le Groupe national des Philippines à la Cour permanente d'arbitrage

Cour permanente d'arbitrage  
Membre de la Cour  
République des Philippines

Manille, le 30 mars 2015,

Re: Candidature du Dr Raul C. Pangalangan au poste devenu vacant en raison de la démission du juge sénateur Miriam Defensor-Santiago (Philippines), à l'occasion des élections devant avoir lieu à la reprise de la session de l'Assemblée des États Parties organisées à La Haye les 24 et 25 juin 2015.

Conformément au paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le Groupe national des Philippines de la Cour permanente d'arbitrage a décidé de présenter la candidature du Dr Raul C. Pangalangan, ressortissant de la République des Philippines, au poste devenu vacant en raison de la démission du juge sénateur Miriam Defensor-Santiago (Philippines) à l'occasion des élections organisées lors de la reprise de la session de l'Assemblée des États Parties, qui auront lieu à La Haye les 24 et 25 juin 2015.

Veillez croire en l'assurance de ma haute considération,

Pour le Groupe national des Philippines :  
Dean Merlin M. Magallona

Pièces jointes :

1. Exposé des qualifications du candidat des Philippines
2. Curriculum vitae du candidat des Philippines

### Exposé des qualifications

Conformément à l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États Parties relativement à la procédure de présentation des candidatures et des élections des juges de la Cour pénale internationale, le gouvernement des Philippines a l'honneur de transmettre la déclaration de candidature suivante du Dr Raul C. Pangalangan, comme suit :

1. Le Dr Raul C. Pangalangan remplit les conditions énoncées au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut. Le Dr Pangalangan jouit d'une haute considération morale, il est connu pour son impartialité et son intégrité et réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires en république des Philippines.
2. Le Dr Pangalangan remplit les conditions énoncées au paragraphe 3 b) i) et ii) de l'article 36 du Statut. Il possède les compétences requises en matière de droit et de procédure pénale, ainsi que l'expérience nécessaire pertinente en tant que membre du barreau des Philippines depuis 1984. Il possède également les compétences dans le domaine du droit international, et plus particulièrement en droit international humanitaire et dans le domaine des droits de l'homme.

Il a suivi sa formation à l'École de droit de Harvard, où il a obtenu le titre de Docteur ès sciences juridiques en 1990 (récompensé par le Prix Charles-Sumner de la meilleure dissertation sur le thème de la paix internationale) et sa Maîtrise de droit en 1986 (récompensée par le Prix John-Laylin de la meilleure thèse en droit international). Il a obtenu le *Diplôme* de l'Académie de La Haye en droit international en 1987. Il a également obtenu son LL.B. et son A.B. *cum laude* (science politique) à l'université des Philippines.

3. Il est un expert reconnu dans le domaine du droit international et du droit constitutionnel. Il est Professeur de droit à l'université du Collège de droit des Philippines, où il enseigne depuis 1984, ayant occupé les fonctions de doyen de la faculté de droit de 1999 à 2005. Il est également membre de la faculté de l'Académie judiciaire des Philippines, l'institut national de formation des juges philippins. Il est membre du barreau des Philippines depuis 1984, et représente des parties dans différents tribunaux des Philippines, y compris à la Cour suprême des Philippines.
4. En ce qui concerne le paragraphe 3 c) de l'article 36 du Statut, le Dr Pangalangan possède une maîtrise parfaite de la langue anglaise, ayant entièrement suivi sa formation universitaire et ses études de droit dans cette langue, tant aux Philippines qu'aux États-Unis.
5. En réponse au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut, la candidature du Dr Pangalangan est présentée au titre de la liste B.

En ce qui concerne les paragraphes 7 et 8 ii) de l'article 36 du Statut, le Dr Pangalangan est un ressortissant des Philippines et ne possède la nationalité d'aucun autre État. Il est de sexe masculin (paragraphe 8-iii de l'article 36). La législation

philippine est issue à la fois du droit civil et d'un régime de droit commun (paragraphe 8-i de l'article 36).

6. Le Dr Pangalangan possède une grande connaissance et une vaste expérience du domaine juridique en rapport avec le travail de la Cour, comme le montre ce qui suit :
  - (a) Il était le délégué philippin lors de la Conférence de Rome, en 1998, ayant rédigé le projet de statut de la Cour pénale internationale, puis co-présida au cours de la décennie qui suivit la Coalition philippine, réussissant à obtenir la ratification du pays au Statut de Rome. Il est aussi l'un des auteurs du *Commentaire sur le Statut de Rome de la Cour pénale internationale* (Otto Triffterer [éd.]).
  - (b) Il a enseigné le droit international à l'École de droit de Harvard en tant que professeur invité, et a donné des conférences à l'Académie de droit international de La Haye, tant lors sa session annuelle de 2008 à La Haye que dans le cadre de ses programmes externes en Asie. Il a été professeur invité aux universités de Melbourne, Hong Kong et Puerto Rico, a donné des conférences au Centre irlandais des droits de l'homme et à l'Institut de droit public international de Thessalonique, ainsi que devant les barreaux de droit international américain et japonais. Dans le cadre d'un programme externe de La Haye, il a donné des conférences sur les tribunaux pénaux internationaux en Asie.
  - (c) Il est reconnu par ses pairs, tant à l'université que dans la profession. Il siège au Conseil directeur de la Société asiatique de droit international et co-préside actuellement son Comité de recherche et de planification. Jusqu'en 2014, il a siégé au Conseil exécutif de l'Association internationale de droit constitutionnel. Il siège également dans les comités du *Journal asiatique de droit international*, du *Journal australien de droit asiatique* (université de Melbourne), de *Le Tiers Monde et le Droit international* (École de droit Osgoode Hall, Canada), du *Ius Gentium* (Université de l'École de droit de Baltimore), et du *Journal d'Asie orientale et de droit international* (Institut Yijun de droit international, Séoul, Corée).
  - (d) Il a également donné des conférences dans plusieurs pays d'Asie afin de promouvoir le droit international humanitaire pour le Comité international de la Croix-Rouge, et a participé à l'étude faite par ce Comité sur le droit international humanitaire dans le droit international coutumier.
  - (e) Il préside actuellement le *Bantay Katarungan* (« Sentinelles de la justice »), un groupe d'intérêt général qui contrôle les mesures d'anticorruption et les cas-type d'essais sur le terrain devant les tribunaux. Il est une personnalité publique intellectuelle reconnue nationalement, responsable d'une tribune libre pour sensibiliser le public aux questions juridiques (2004-2012) dans le *Philippine Daily Inquirer*, le plus important journal national, dont il est actuellement l'éditeur.
  - (f) Il a été appelé en tant que conseiller devant la Cour suprême des Philippines pour invalider les arrestations illégales menées au cours d'un état d'urgence nationale, et pour faire appliquer à l'intérieur du pays les engagements internationaux des Philippines concernant la lutte anti-tabac. La Cour suprême a reconnu ses grandes compétences et l'a désigné *conseiller amicus* sur les questions constitutionnelles importantes, très récemment sur la constitutionnalité de l'Accord de partenariat économique Japon-Philippines. Il a précédemment occupé les fonctions de Conseiller général de son université (1990-1992), chargé des affaires contentieuses, fournissant des conseils et rédigeant des documents pour l'université nationale, son président et son conseil d'administration.
  - (g) Il a occupé les fonctions de secrétaire exécutif du Tribunal administratif (1992-2006) de la Banque de développement d'Asie, l'établissement de crédit régional multilatéral pour l'Asie, et dans cette fonction a travaillé avec des juristes internationaux reconnus, entre autres du Royaume-Uni, de France, de Finlande et du Japon.

## Curriculum vitae

**Nom de famille :** Pangalangan  
**Prénom :** Raul  
**Deuxième prén. :** Cano  
**Sexe :** Homme  
**Date de naissance :** 1<sup>er</sup> septembre 1958  
**Nationalité :** Philippin  
**Critérium region.** Groupe des États Asie-Pacifique  
**État civil :** Marié  
**Liste A / Liste B :** Liste B  
**Langues** Langue maternelle : philippin  
 - Anglais (à l'écrit) confirmé (à l'oral) confirmé

## Qualifications académiques

### Sept. 1987 – juin 1990

- *Institution :* École de droit de Harvard
- *Qualification(s) obtenue(s) :* Docteur ès Sciences juridiques

### Juill. 1987 – août 1987

- *Institution :* Académie de droit international de La Haye
- *Qualification(s) obtenue(s) :* Diplôme

### Sept. 1985 – juin 1986

- *Institution :* École de droit de Harvard
- *Qualification(s) obtenue(s) :* Maîtrise de droit

### Juin 1979 – mai 1983

- *Institution :* Université des Philippines
- *Qualification(s) obtenue(s) :* Bachelor de droit

### Juin 1974 – mai 1978

- *Institution :* Université des Philippines
- *Qualification(s) obtenue(s) :* Bachelor des Arts *cum laude* (science politique)

## Expérience professionnelle

### Depuis juin 1984

- *Employeur :* Université des Philippines
- *Intitulé du poste :* Professeur de droit
- *Autres informations :* Professeur adjoint (1984); Professeur adjoint (1990); Professeur titulaire (2000) ; Doyen de la Faculté de droit (1999-2005) ; Liste B

### Nov. 2011

- *Employeur :* UNITAR
- *Intitulé du poste :* Conférencier pour la formation en droits de l'homme internationaux pour des responsables du Myanmar
- *Autres informations :* Lieux : Nay Pyi Daw (2011) ; Yangon (2009) ; Liste B

### Janv. 2010

- *Employeur :* Université de Puerto Rico
- *Intitulé du poste :* Professeur invité
- *Autres informations :* Enseignement au cours du trimestre d'hiver ; liste B

### Juin 2009

- *Employeur :* Université de Melbourne
- *Intitulé du poste :* Professeur invité
- *Autres informations :* Enseignement en cours intensif dans le cadre du programme LL.M. ; également en sept. 2005 ; liste B

**Août 2008**

- *Employeur* : Académie de droit international de La Haye
- *Intitulé du poste* : Conférencier pendant la session annuelle de La Haye
- *Autres informations* : Également directeur d'études, section Anglais (2000) ; liste B

**Sept. 2008 – déc. 2008**

- *Employeur* : Université de Hong Kong
- *Intitulé du poste* : Professeur invité
- *Autres informations* : Enseignement au cours du premier semestre ; liste B

**Sept. 2007 – déc. 2007**

- *Employeur* : École de droit de Harvard
- *Intitulé du poste* : Professeur invité
- *Autres informations* : Enseignement au cours du trimestre de printemps 2007 ; également au trimestre d'automne en 1998 ; liste B

**Août 2007**

- *Employeur* : Séminaire d'été de Salzbourg sur le droit pénal international
- *Intitulé du poste* : Conférencier principal
- *Autres informations* : Liste B

**Août 1992 – déc. 2006**

- *Employeur* : Tribunal administratif de la Banque de développement d'Asie
- *Intitulé du poste* : Secrétaire exécutif (temps partiel)
- *Autres informations* : Article 36.3(a)(i)

**Nov. 2004**

- *Employeur* : Académie de droit international de La Haye
- *Intitulé du poste* : Conférencier dans le cadre du programme externe, Phnom Penh
- *Autres informations* : Également dans le cadre d'un programme externe : Manille, janvier 2001 ; liste B

**Juin 2003**

- *Employeur* : Centre irlandais pour les droits de l'homme
- *Intitulé du poste* : Conférencier dans le cadre du séminaire pour le programme de doctorat
- *Autres informations* : Liste B

**Nov. 2001**

- *Employeur* : Institut de droit public international et de relations internationales, Thessalonique
- *Intitulé du poste* : Conférencier
- *Autres informations* : Liste B

**Autres activités professionnelles****Oct. 2014**

*Activité* : Pair réviseur de la mise à jour des *Commentaires sur la Convention de Genève, 1949*, Comité international de la Croix-Rouge

**Oct. 2014**

*Activité* : Désigné *conseiller amicus* par la Cour suprême dans l'affaire impliquant la validité constitutionnelle de l'Accord de partenariat économique Japon-Philippines

**1999-2012**

*Activité* : Co-Présidence de la Coalition philippine pour la Cour pénale internationale

**Janv. 2010**

*Activité* : Conseiller dans l'affaire impliquant l'application intérieure des engagements au titre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac

**Sept. 2009**

*Activité* : Désigné *conseiller amicus* par la Cour suprême dans l'affaire impliquant le plateau continental du pays

**Févr. 2006**

*Activité* : Conseiller dans l'affaire impliquant la censure et les arrestations illégales pendant un « état d'urgence nationale »

**Oct. 2003**

*Activité* : Désigné *conseiller amicus* par la Cour suprême dans l'affaire impliquant la mise en accusation d'un représentant de la Constitution

**Sept. 1999**

Activité : Expert de l'université et du gouvernement, Comité international de la Croix-Rouge, comité du droit international humanitaire coutumier

**Juin 1998**

Activité : Délégué des Philippines à la Conférence de Rome devant statuer sur la création de la Cour pénale internationale.

**Publications les plus pertinentes****Droit international**

« L'article 24, la non-rétroactivité *Ratione personae* », dans *Commentaires sur le Statut de Rome de la Cour pénale internationale : notes des observateurs*, Otto Triffterer (éd.) (en anglais : « Article 24, Non-Retroactivity Ratione Personae », in *Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court: Observers' Notes*), Verlag C.H. Beck et Hart Publishing, 2<sup>e</sup> éd., 2008, p. 735.

« Limites dans le contrôle judiciaire du pouvoir discrétionnaire du gestionnaire », dans *Problèmes de droit administratif international*, Nassib G. Ziade (éd.) (en anglais : « Constraints on Judicial Review of Managerial Discretion: Substantive and Procedural », in *Problems of International Administrative Law*), Martinus Nijhoff, 2008.

« Le Droit international humanitaire et la Cour pénale internationale », dans *XXXII Thesaurus Acroasium : Le nouveau droit pénal international* (en anglais : « International Humanitarian Law and the International Criminal Court: Cases and Materials from Asia », in *XXXII Thesaurus Acroasium: The New International Criminal Law*), Athènes, 2003, p. 587-632.

(Avec la collab. de R. MacCorquodale), « Repousser les limites des frontières territoriales » (en anglais : « Pushing Back the Limitations of Territorial Boundaries »), dans *European Journal of International Law*, Oxford University Press, 2001, vol. 12, n° 5, p. 867-888.

« Le Tribunal administratif de la Banque de développement d'Asie : acte constitutif et jurisprudence » (en anglais : « The Asian Development Bank Administrative Tribunal: Constitutive Instruments and Case-Law »), *7 Asian Y.B. of Int'l L.*, 2001, p. 209-228.

**Application des droits de l'homme dans les tribunaux nationaux**

« Le Système judiciaire de l'après-Marcos aux Philippines : le tournant institutionnel dans une démocratie populiste », dans *Tribunaux d'Asie dans leur contexte* (en anglais : « The Philippines' post-Marcos judiciary: the institutional turn in a populist democracy », in *Asian Courts in Context*), Jiunn-rong Yeh et Wen-Chen Chang (éd.), Cambridge University Press, 2015.

« Le Droit constitutionnel aux Philippines en 2001-2010 : tribunaux majoritaires et la politique des élites », dans *Le Constitutionnalisme en Asie au début du XXI<sup>e</sup> siècle* (en anglais : « Philippine Constitutional Law 2001-2010: Majoritarian Courts and Elite Politics », in *Constitutionalism in Asia in the early 21<sup>st</sup> Century*), Chen, (éd.), Cambridge University Press, 2014.

*Accès à la justice : un Manuel pour les avocats des droits PWD* (en anglais : *Access To Justice A Manual For PWD Rights Advocates*), vol. 1 et 2, American Bar Association, 2014.

« La Mise en œuvre sur le plan national du droit intrnational à la santé : l'expérience des Philippines », dans *Sur le chemin du droit de l'homme à la santé* (en anglais : « The Domestic Implementation of the International Right to Health: The Philippine Experience », in *Advancing the Human Right to Health*), J. M. Zuniga, S. P. Marks et L. O. Gostin (éd.), Oxford University Press, 2013.

« Le Discours des droits de l'homme dans les Philippines de l'après-Marcos : du fondement à la procédure », dans *Droit de l'homme en Asie* (en anglais : « Human rights discourse in post-Marcos Philippines: from substance to procedure », in *Human Rights in Asia*), Brian Galligan et Thomas Davis (éd.), Edward Elgar Publishing, Melbourne 2011.

« Urgence politique aux Philippines : Changement de labels et besoin immuable de légitimité », dans *Pouvoirs d'urgence en Asie* (en anglais : « Political Emergencies in the Philippines: Changing Labels and the Unchanging Need for Legitimacy » in *Emergency Powers in Asia*), Ramraj et Thiruvengadam (éd.), Cambridge University Press, 2010.

« Le Droit à la vie privée et l'accès à la preuve par téléphone portable », dans *Programme de soutien à la justice Union européenne-Philippines* (en anglais : « The Right to Privacy and Access to Cell Phone Evidence », *European Union-Philippines Justice Support Programme - EPJUST*), Manille, 2010.

« Les Philippines : la persistance du discours des droits par rapport aux revendications sociales importantes », dans *Droits de l'homme en Asie : Une étude juridique comparative de douze juridictions d'Asie, de France et des États-Unis* (en anglais : « The Philippines: The Persistence Of Rights Discourse vis-à-vis Substantive Social Claims », in *Human Rights in Asia: A Comparative Legal Study of Twelve Asian Jurisdictions, France and the USA*), R. Peerenboom et A. Chen (éd.), Routledge, Londres-New York, 2006).

**Séminaires les plus pertinents**

Conférencier de l'assemblée plénière : *La Nouvelle Distinction public / privé : la religion comme sphère du public*, 9<sup>e</sup> congrès mondial sur le droit constitutionnel, Oslo (Norvège), 2014.

*Formation et conférences sur les droits de l'homme pour des juges indonésiens*, Centre norvégien pour les droits de l'homme, Semarang, 2013 ; également à Medan, 2011.

Comité international de la Croix-Rouge : *réunion régionale sur la mise en œuvre du droit international humanitaire en Asie de l'Est et du Sud-Est*, Pékin, 2013.

Conférencier : *Séminaire de renforcement des capacités sur la liberté d'expression pour des avocats birmanes, des défenseurs des*

*droits de l'homme et des journalistes*, Centre de réfugiés Mae Sot, Thaïlande, 2012.

Comité international de la Croix-Rouge : *Atelier sur la protection des populations civiles*, Singapour, 2010.

Séance publique d'information sur la *Loi républicaine n° 9851: la Loi philippine à propos des crimes contre l'humanitaire international*

*Loi, génocide et autres crimes contre l'humanité*, Manille, 2010.

Conférencier à l'assemblée plénière : *Perspectives asiatiques concernant la Cour pénale internationale*, 2<sup>e</sup> réunion annuelle de la Société asiatique de droit international, université de Tokyo, 2009.

Intervenant principal : *Séminaire de Salzbourg sur le droit pénal international*, août 2007.

Conférencier à l'assemblée plénière : 7<sup>e</sup> congrès mondial de l'Association internationale de droit constitutionnel, Athènes (Grèce), juin 2007.

Conférencier à l'assemblée plénière : *Justice pénale internationale : perspectives vues d'Asie*, Société japonaise de droit international, réunion annuelle, université de Nagoya, octobre 2003.

Commissaire national, conférence *Contentieux défense des médias dans le Sud-Est asiatique*, université de Hong Kong, Centre d'études du journalisme et des médias, HKU / Southeast Asian Press Alliance / université d'Oxford et Association du barreau international, mai 2007.

## **Appartenance à des associations professionnelles**

### ***Associations universitaires et professionnelles***

Barreau des Philippines

Conseil exécutif, Société asiatique de droit international (actuel)

Conseil exécutif, Association internationale de droit constitutionnel (2007-2014)

Administrateur, Société philippine de droit international

### ***Comités de rédaction***

Éditeur du *Philippine Daily Inquirer* (depuis octobre 2012)

*Annuaire asiatique de droit international*, Rotterdam, Pays-Bas.

*Journal asiatique de droit international*, Cambridge University Press

*Journal australien de droit asiatique*, université de Melbourne

*Le Tiers-Monde et le Droit international*, École de droit Osgoode Hall, université du York, Canada

*Ius Gentium*, Centre de droit international et de droit comparé, École de droit de l'université de Baltimore

Série *Nationalisme et internationalisme*, Centre de droit international et de droit comparé, École de droit de l'université de Baltimore

*Journal d'Asie orientale et droit international*, Institut Yijun de droit international, Séoul, Corée

*Revue de droit constitutionnel*, Istanbul, Turquie

Annuaire Asie-Pacifique de droit international humanitaire, université des Philippines

*Journal Droit et société*, université des Philippines

Conseil consultatif, Centre de droit international Bangor, Gwynedd, Royaume-Uni

Comité de rédaction, série *Droit asiatique*, Brill Academic Publishers, Centre de droit asiatique, École de droit KoGuan, université Jiao Tond, Shanghai

## **Distinctions reçues**

2012-2013 *Asian Public Intellectual Fellow*, fondation Nippon, Japon

2011-2012 Senator Edgardo J. Angara, *Fellow* pour le Centenaire de l'université des Philippines

2010 Conférence Hochelaga, université de Hong Kong

2005 *Fellow* du Centre d'études et de conférences Bellagio, Fondation Rockefeller

2004 *Scholar* d'Asie, Programme de droit asiatique, université de Melbourne

1990 Prix d'été (meilleure dissertation sur les questions relatives à la paix internationale, Harvard)

1988 *Scholar* dissertation John D. et Catherine T. MacArthur, Harvard

1988 *Scholar* Jennings Randolph, Institut américain pour la Paix

1986 Prix Laylin (meilleure thèse sur le droit international, Harvard)

1986 *Fellow* Clyde Ferguson en droits de l'homme, Harvard

1983 Centre de droit U. P., Prix du 20<sup>e</sup> Anniversaire pour le meilleur essai d'un étudiant dans le Journal de droit des Philippines

## **Intérêts personnels**

Licence PADI de plongée sous-marine (depuis 2005)



## Annexe II

### Répartition des candidats entre la liste A et la liste B

#### Liste A

(néant)

#### Liste B

ALJAZY, Ibrahim Mashhoor (Jordanie)

PANGALANGAN, Raul C. (Philippines)

## Annexe III

### Répartition des candidats par groupe régional

#### Groupe des États d'Afrique

(néant)

#### Groupe des États d'Asie-Pacifique

ALJAZY, Ibrahim Mashhoor (Jordanie)

PANGALANGAN, Raul C. (Philippines)

#### Groupe des États d'Europe orientale

(néant)

#### Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes

(néant)

#### Groupe des États d'Europe occidentale et autres États

(néant)

## Annexe IV

### Répartition des candidats par sexe

#### Hommes

ALJAZY, Ibrahim Mashhoor (Jordanie)

PANGALANGAN, Raul C. (Philippines)

#### Femmes

(néant)